

BEETUP[®] MAX

PHENMEDIPHAME + ETHOFUMESATE



La parfaite alchimie

ad^{pte}
une betterave
Rencontre le produit qui est fait pour toi !

H E R B I C I D E

UPL France - Tour Voltaire - 1 place des Degrés 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com - www.upl-ltd.com/fr

En savoir plus sur :
www.adopteunebetterave.com





BÉNÉFICES

L'alliance de deux matières actives pour une **action foliaire et racinaire**.

Parfaitement complémentaire en association avec la plupart des herbicides.

Efficace sur amarante, atriplex, chénopode, fumeterre, gaillet, mercuriale, morelle, mourons, pensée, véroniques et crucifères.



CARACTÉRISTIQUES

Composition : 125 g/l de phenmédiphame et 125 g/l d'éthofumésate

N° AMM : 2240074

Formulation : EC - Concentré émulsionnable, permettant une excellente efficacité

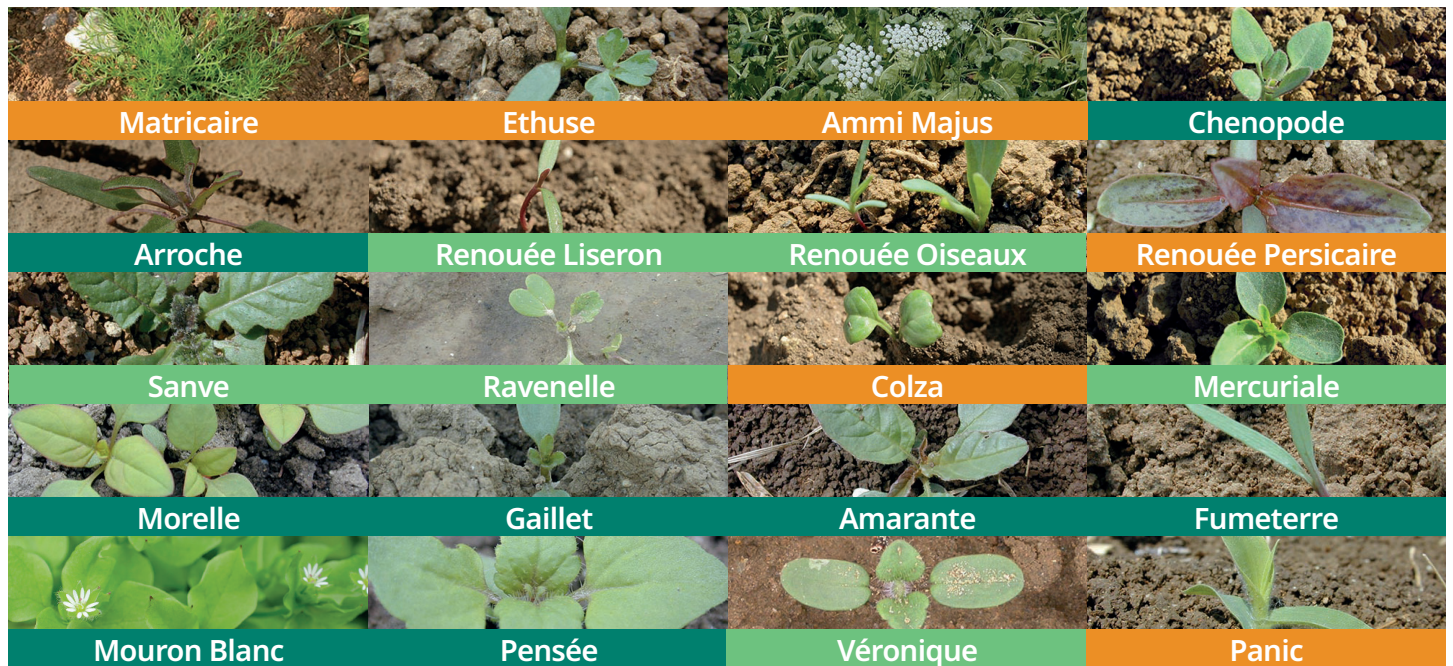
Conditionnements : 5L

Mode d'action : Groupes HRAC 5 -15

La synergie des deux matières actives phenmédiphame et éthofumésate permet une action à la fois foliaire et racinaire.



SPECTRE D'EFFICACITÉ



● Efficacité très satisfaisante (>85%) ● Efficacité satisfaisante (>70%) ● Efficacité faible (<70%) ○ Efficacité insuffisante (<50%)



POSITIONNEMENTS

Dose usuelle

En post-émergence, à la dose de 1L/ha à 1,2L/ha par application :

- Première application effectuée dès la levée des adventices (stades « point vert » « cotylédons étalés »),
- Applications suivantes réalisées à chaque nouvelle levée d'adventices en respectant un délai de 7 à 9 jours entre elles.

Respecter une bonne cadence de traitement entre chaque passage afin de contrôler la flore adventice.

Mélange

Afin de maîtriser certaines adventices difficiles, BEETUP® MAX devra être associé à d'autres matières actives, notamment la métamitronne et le lénacile.



USAGES & DOSES

| USAGE HOMOLOGUÉ SUR CULTURE DE RÉFÉRENCE | CIBLES | DOSE PAR APPLICATION | NOMBRE D'APPLICATION (MAX / AN) | INTERVALLE ENTRE APPLICATIONS | STADES D'APPLICATION | DAR | ZNT / DVP / DSR (M) |
|--|------------|----------------------|---------------------------------|-------------------------------|----------------------|-----|-------------------------------|
| Betterave industrielle et fourragère, Betterave potagère, Bette | Désherbage | 1,2 L/ha | 5 | 7 jours | BBCH10 à BBCH18 | F | 20 (aqua) / 5 (DVP) / 3 (DSR) |
| Betterave industrielle et fourragère, Betterave potagère, Bette | Désherbage | 1,8 L/ha | 3 | 6 jours | BBCH10 à BBCH18 | F | 20 (aqua) / 5 (DVP) / 3 (DSR) |
| Betterave industrielle et fourragère, Betterave potagère, Bette | Désherbage | 2,4 L/ha | 3 | 9 jours | BBCH10 à BBCH18 | F | 20 (aqua) / 5 (DVP) / 3 (DSR) |

Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de culture de racines en cas d'échec cultural DRE (Le délai de réentrée) est de 24 heures.



OPTIMISER L'EFFICACITÉ EN RESPECTANT LES BONNES PRATIQUES D'APPLICATION

Informations relatives à l'emploi

Le produit BEETUP® MAX est un herbicide sélectif pour le désherbage antidicotylédones de la betterave industrielle et fourragère, la betterave potagère et bettes. Il peut être utilisé sur tous types de sols. La dose d'utilisation recommandée du produit BEETUP® MAX est d'1 L/ha par passage en conditions classiques de salissement et d'1,2 L/ha par passage en conditions difficiles.

Pour tous renseignements complémentaires, consultez votre conseiller technique habituel.

Une application maîtrisée

- Un pulvérisateur propre avant le remplissage
- Volume de bouillie de 80 à 150 L/ha

Intervenir sur des adventives aux stades jeunes

Point vert à cotylédons

Composer son mélange en fonction de la flore

- Traitement aux bonnes doses en fonction du stade des adventives
- Ajouter 0,5 L/ha d'huile au mélange herbicide pour régulariser l'efficacité
- Privilégier l'alternance de matières actives

Utiliser des buses à fentes classiques ou des buses à pastille de calibrage (nombre d'impacts de la bouillie > 50/cm²)

Des conditions climatiques favorables

- Hygrométrie > 70%
- Vent inférieur à 19 km/h (règle de force 3 Beaufort obligatoire)



UPL France - Tour Voltaire - 1 Place des degrés . 92800 PUTEAUX
Tel : 01 46 35 92 00 - contact.uplfrance@upl-ltd.com - fr.uplonline.com

UPL France est titulaire de l'agrément de produits phytopharmaceutiques N°9200008 à des utilisateurs professionnels. Beetup® Max : @Marque enregistrée UPL Europe LTD. AMM N°: 2240074 - Détenteur AMM : UPL Holdings Coöperatief U.A. - Composition : 125g/L phenmédiphame + 125g/L éthofumésate. Formulation : EC – Concentré émulsionnable - P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/ aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P304+P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

SPe 8 : Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs.

SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

DANGER

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**